

A.E.A.L.

AMIS DES ÉGLISES ANCIENNES DES LANDES



**Association selon la Loi de 1901, fondée en 1980 pour
« contribuer à la sauvegarde, la restauration, la mise
en valeur des églises anciennes du département des
Landes et de leur mobilier ».**

102 av. Francis-Planté - 40100 DAX
Tél. : 05.58.58.31.15
permanences lundi et mardi de 14h à 16h.
ou
Tél. : 05.58.56.19.27

Courriel : aeal@eglises-landes.cef.fr
Site internet : <http://www.eglises-landes.cef.fr/>

Sommaire :

- Église de Poyartin,
- Église d'Arsague,
- Sortie d'automne,
- Informations diverses.

Cette lettre va être essentiellement être consacrée à l'église de Poyartin. Début 2018, une importante restauration va être entreprise.

Les travaux vont surtout concerner l'intérieur de l'édifice, ses maçonneries et ses voûtes, les peintures du chœur et des autres parties, ainsi que la réfection complète de l'installation électrique et la mise en place d'un éclairage mettant en valeur l'ensemble des éléments.

Les Amis des Églises Anciennes du département des Landes (AEAL) apporteront une contribution pour une partie de ces travaux.

De même, pour l'église d'Arsague, l'AEAL a versé une subvention pour la restauration d'un vitrail.

C'est grâce aux subventions reçues du département, des mairies, des adhérents, des ventes de brochures que notre Association peut éventuellement apporter une aide.



Prochain Rendez-vous :

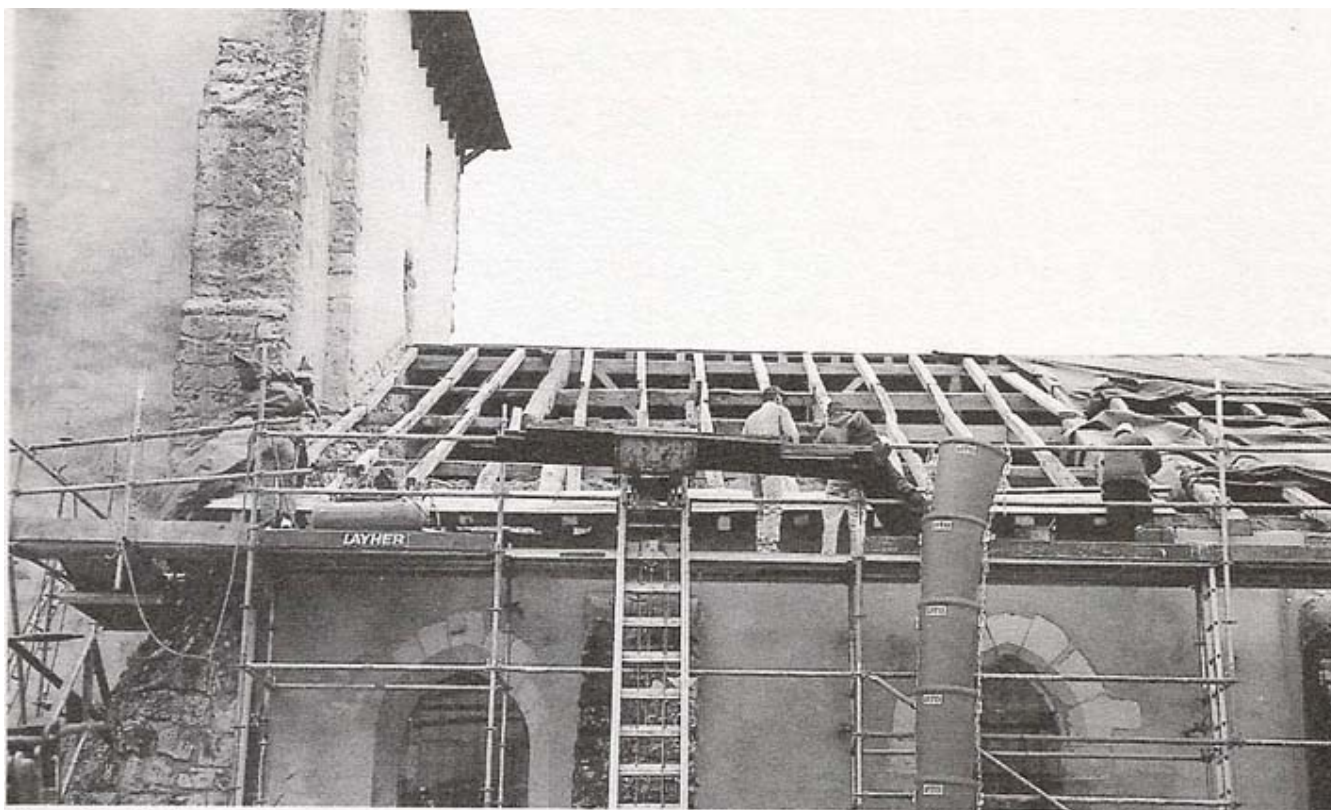
**Sortie d'automne dans le Béarn :
dimanche 24 septembre 2017.**



La seule indication chronologique sur sa construction est donnée par l'inscription portée sur la clé de la première travée du vaisseau principal : « Ceste chapeles fut faite l'an 1538 ». La similitude des pénétrations et des profils des nervures permet d'attribuer à la même époque le voûtement de l'ensemble de l'édifice, mais sans doute aussi la construction de la majeure partie des collatéraux.

Si l'on en juge par l'appareil régulier du chevet et par la forme du remplage des fenêtres de sa travée droite, le vaisseau principal fut dès le XIV^e siècle, mais il ne devait être alors que simplement charpenté. Il a été prolongé au siècle suivant par une puissante tour fortifiée percée d'archères et munie de bretèches. Entre-temps, on avait construit au sud de la nef une chapelle en appareil régulier, qui devait être intégrée dans un collatéral au XVI^e siècle, au cours d'une vaste campagne d'agrandissement et de voûtement. Au XVII^e siècle enfin, un porche a été ajouté au nord de la tour, et le rez-de-chaussée de cette dernière a été mis en communication avec la nef principale par une grande arcade et doté d'un beau décor de stucs.

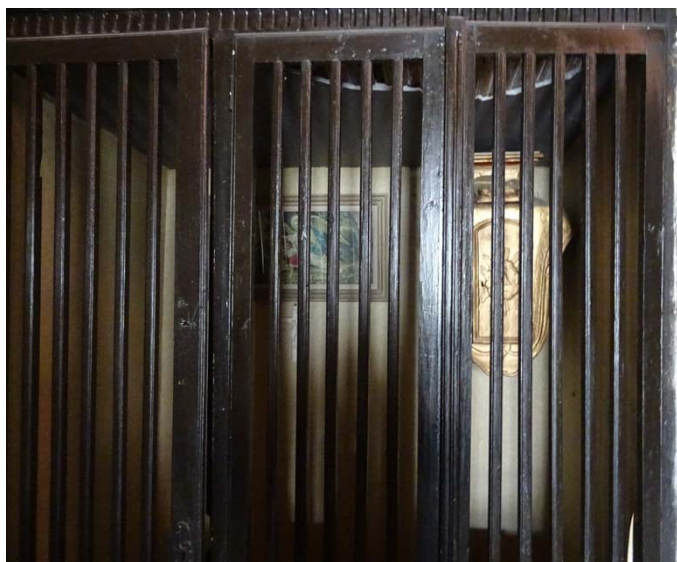




Poyartin. Église. Charpente en cours de restauration

La toiture de l'ensemble, et en particulier la charpente de la nef, dont une partie remontait manifestement à l'église originelle du XIV^e siècle a été restaurée en deux phases dont la dernière en 2000.

À l'exception de trois éléments appartenant au décor architectural (la porte d'entrée monumentale, l'encadrement de la niche des fonts baptismaux et la tribune du fond de la nef, qui s'échelonnent entre la fin du XVII^e et la fin du XVIII^e siècle), le mobilier et le décor d'origine ne sont pas antérieurs au XIX^e siècle.



POYARTIN, ÉGLISE SAINT-JEAN-BAPTISTE



Au fond de la nef, la tribune étroite présente une belle balustrade de bois posée sur un arc en pierre de stuc blanc aux sculptures élégantes. Considérée comme un aménagement seulement d'ordre esthétique, la tribune est très étroite (60 cm). Au-dessus, la rosace a été mise en place en mars 1953.

Contre la porte en bois, à gauche au-dessus d'un grand bénitier, on observe le tableau, qui nécessiterait une restauration, représentant saint Vincent-de-Paul, seul objet de l'église classé « objet protégé » dans l'inventaire des monuments historiques du 19 mai 1983.



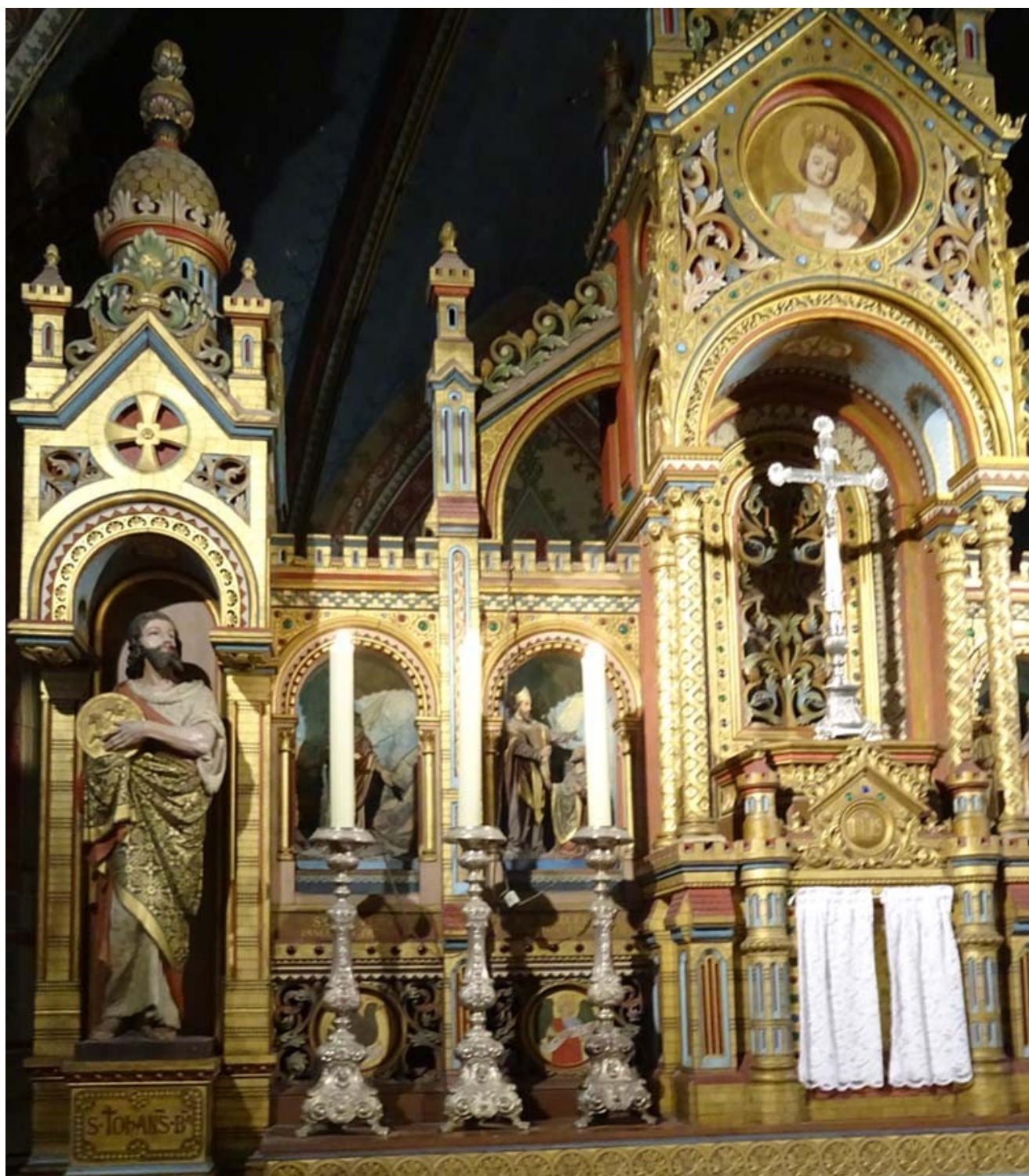


La pièce maîtresse du mobilier est le maître-autel de 1898. Son emplacement qui s'harmonise avec le décor, résulte d'une histoire mouvementée peu courante. Ce monument, qui associe autel et retable, en pierre et bois peint, rehaussé de métal doré et de verroterie, est exceptionnel en ce qu'il n'est pas œuvre de série, mais a été réalisé pour un édifice particulier, en l'occurrence le chœur de la cathédrale d'Aire-sur-l'Adour.

Commandé à une maison lilloise par Monseigneur Delannoy, évêque d'Aire et de Dax, natif de Lille, il fut refusé par le chapitre, puis

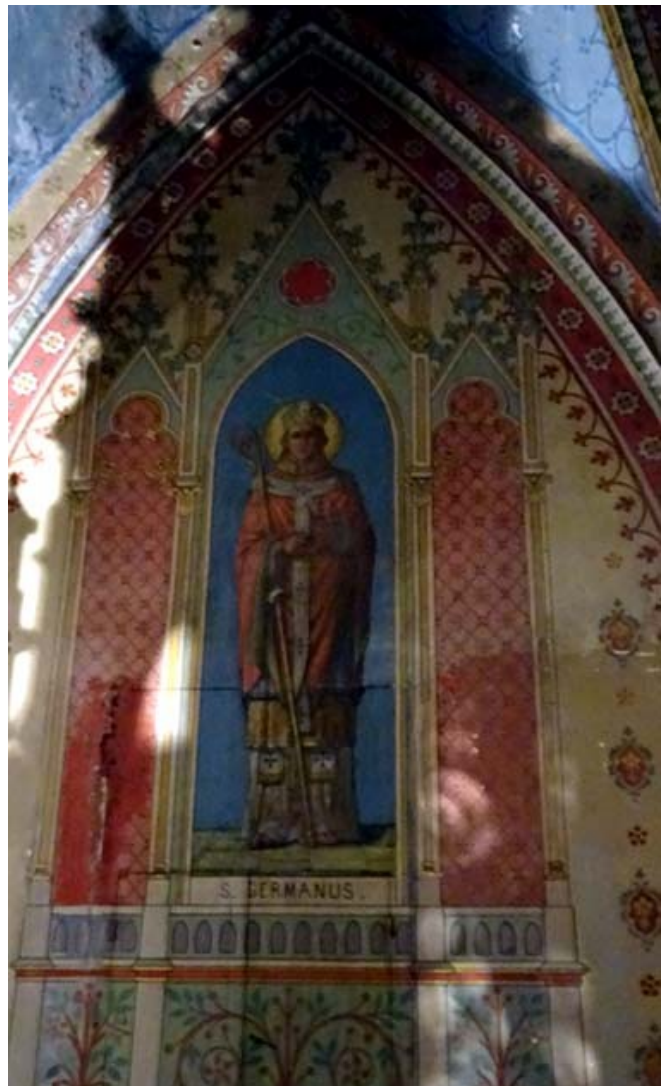
installé dans la chapelle du Grand Séminaire de la même ville. Rétrocédé à l'évêque après la Séparation de l'Église et de l'État, ainsi que le restant du mobilier religieux de l'édifice, il fut transféré dans l'église de Poyanne vers 1930, puis dans la chapelle du nouveau Grand Séminaire de Dax un peu plus tard, pour trouver place à Poyartin vers 1960.





Son programme iconographique, qui associe Notre-Dame de Buglose, saint Sever, saint Marcel, évêque d'Auch, saint Vincent, saint Girons et sainte Quitterie, est donc bien spécifiquement landais, tandis que son style « roman », réinterprété d'une manière assez éclectique, correspond à celui du décor peint de la cathédrale à laquelle il était destiné.





Les décors les plus beaux sont de peinture néo-gothique. Derrière l'autel, sur des panneaux de volets de bois fermant les anciennes ouvertures, on admire les deux saints patrons de l'église : saint Germain d'Auxerre et saint Jean-Baptiste.





L'autel du bas-côté gauche, au nord, est dédié à la Vierge avec une statue de Notre Dame de Lourdes. Il s'agit sans doute, comme pour l'autel du Sacré Cœur, d'un autel de série avec différents éléments installés à la convenance du lieu. Au-dessous de l'autel, on remarque la belle piéta, et, devant l'autel, sur une stèle, la statue de l'Archange Gabriel.

La peinture derrière l'autel de la Vierge représente des prisonniers revenant après leur libération. M. l'abbé Salvat rapporte ainsi son histoire. En 1946, les familles de prisonniers sont sollicitées pour faire un ex-voto de reconnaissance pour le retour de leurs prisonniers.

Ils étaient 42 prisonniers de la guerre 39/45. M. Duvigneau de Dax, peintre décorateur des beaux-arts et diplômé de l'école de Peinture de Bruxelles, lui-même ex-prisonnier, a réalisé une œuvre originale par la couleur et l'idée qu'elle inspire.

Un vrai petit orgue a été acheté en juillet 1977 chez Jean Renaud, manufacture d'orgues à Nantes. Il a été inauguré en août 1977 avec M. l'abbé Duzain de Saint Justin, professeur au Petit Séminaire, organiste de la cathédrale d'Aire, assisté de Mme Jost.





Voici ce que dit l'abbé Salvat sur les cloches :

La grande cloche est dédiée à saint Jean-Baptiste et saint Germain, patrons de la paroisse. Parrain : M. Jean Marie Émile Darracq, avocat député au corps législatif, chevalier de la Légion d'honneur. Marraine : Mme Emma Charlotte Amanda Marie Lasserre, née Davezac de Castera. Maire : M. Laurent Laplace. Curé : M. Pierre Dufau. Jean Delestan, fondeur à Dax, 1867 (décoration : une croix).

Sur la petite cloche, on lit : « Laudo deum verum. Voco populum. Congrego clerum.

Photo du net : Ghislain 118 - wikipedia.org

Fugo fulmina. Defunctos ploro. Festa decoro. » Parrain : Pierre Laplace. Marraine : Marie Adrienne de Laborde d'Arbun, née

Lasserre. Curé : Auguste Labat. Fondue l'an de grâce 1721, refondue l'an 1903 à Dax (décoration : une Vierge et des anges) « Sancta Maria ora pro nobis. »

L'abbé Labat, dans ses notes, signale que la bénédiction de la cloche eut lieu le 14 juin 1903, jour de la fête-Dieu, par Monsieur le Doyen de Montfort. Cette cloche était fêlée en juin 1971. Elle a été descendue et portée à Dax pour y être soudée.

L'électrification des cloches a été mise en service en 1987.

Sources :

- Bulletin de l'AEAL n° 3 janvier 2000
- Bulletin de l'AEAL n° 4 août 2000
- Bulletin de l'AEAL n° 7 août 2002
- Document de la mairie de Poyartin mis à la disposition du visiteur au fond de l'église.



Arsague fut une dépendance de l'abbaye Saint-Jean de Sorde, puis une annexe de Tilh.

Il ne reste rien de l'église primitive située dans un autre endroit du village, et qui était dédiée à Saint-Jean (elle est nommée « Sanctus Johannes de Arszaage » dans le Liber rubeus de la cathédrale de Dax au milieu du XII^e siècle).

L'édifice est reconstruit à neuf au XVIII^e siècle (nef et chœur) puis agrandi en 1841, date à laquelle le charpentier Dussarat édifie un collatéral au sud et un clocher-porche à l'ouest (la date figure sur la clef de l'arc de la porte

d'entrée sur la nef).

Le clocher est doté d'une flèche en 1894. Puis d'une girouette en forme de vache, offerte par la famille Darrieu au milieu du XX^e siècle et rappelant la présence de la laiterie Darrieu au sein du village.

L'église d'Arsague n'a conservé presque aucun vestige du mobilier antérieur à la Révolution, à l'exception des deux statues du XVIII^e siècle de Saint-Pierre et Saint-Paul, qui devaient occuper les niches d'un retable disparu.

La majeure partie du décor fut renouvelée après la transformation de l'édifice en 1840, grâce aux achats de la commune et aux dons des paroissiens, au premier rang desquels la générale d'Argoubet inhumée





avec son mari dans le porche de l'église, et donatrice en 1851 de l'une des deux cloches du fondateur François Delestan. En 1914 l'une des deux cloches de Delestan est refondue par le Tarbais Dencausse.

En 1930 des restaurations importantes ont lieu et le chœur est redécoré avec des fresques dans le goût du 19^e siècle. Des vitraux fabriqués dans les ateliers Delmas à Bordeaux sont posés, issus de dons de familles arsaguiennes.

En 2013, le conseil municipal d'Arsague décide la mise en œuvre de travaux importants de restauration – extérieure et intérieure – de l'église. Une association se

constitue en parallèle – l'Association des Amis de l'Église St Pierre d'Arsague – pour participer, grâce à une souscription levée auprès des habitants d'Arsague et leurs familles, aux travaux de rénovation du mobilier de l'église : chemin de croix, statues, fonts baptismaux, confessionnal, bénitier, etc.

En 2015 les travaux de rénovation seront quasiment achevés, à l'exception de la fabrication d'un nouvel autel dont le projet est en cours en vue de l'harmonisation du mobilier du chœur et de sa meilleure intégration avec le décor des fresques.



AMIS DES ÉGLISES ANCIENNES DU DÉPARTEMENT DES LANDES
102 avenue Francis Planté - 40100 DAX (tel : 05 58 56 19 27)

Sortie d'Automne 2017



Chers Adhérents et Amis,
Jacques Pons -Ancien directeur des Archives des Landes- nous accompagnera toute la journée pour nous faire découvrir trois édifices très différents qui nous réserveront d'agréables surprises.

Programme de la journée
Dimanche 24 septembre 2017

10h arrivée à Salies de Béarn (*Parking Place du Temple*)
10h15-11h Visite du Temple à Salies
11h30-12h30 Visite de l'église protestante unie de France à Orthez
20 rue du Général Foy – Parking Place de la Poustelle
13h30-15h30 Repas à la cidrerie Tipia à Lescar (*37 avenue de Pau*)
16h-17h30 Visite de l'église anglicane Saint-Andrews à Pau
8 rue O'Quin - Parking Place de Verdun

Un car prendra ceux qui le désirent

Départ : **8h Mont-de-Marsan** (Place des Arènes)

Arrêt **8h30 à Tartas** (Rond-Point de la papeterie du côté de Bégaar))

Arrêt **9h à Dax** (entrée du stade Maurice Boyau)

Les retours sont prévus à Mont-de-Marsan vers 19h et à Dax vers 20h.

Inscription à renvoyer pour le vendredi 15 septembre 2017 dernier délai

Nom : Prénom :

Adresse :

Tel : **Courriel** :

Prendra le car à DAX* TARTAS* MONT DE MARSAN* *Rayez les mentions inutiles
Prix de la sortie unique pour les adhérents et les non adhérents.

repas et visites : x25€ = € **ou** repas, visites et car : x 40€ = €

Total :€ Règlement ci-joint par chèque à l'ordre de l'AEAL

En cas d'empêchement de dernière minute (la veille ou le matin du dimanche 24 septembre)
vous voudrez bien nous informer. Tel : 05 58 07 47 36 ou Portable : 06 89 79 51 61

Toute annulation après le vendredi 22 septembre ne donnera pas droit à remboursement.

(Le montant de la réservation sera enregistré comme don à l'AEAL)

BULLETIN D'ADHÉSION POUR L'ANNÉE 2017

<i>Nom (en lettres capitales)</i>		<i>Prénom</i>	
M. / Mme / Mlle	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<i>Adresse</i>	<input type="text"/>	<i>Code postal</i>	<input type="text"/>
<i>Ville</i>	<input type="text"/>	<i>Numéro de Tél. fixe</i>	<input type="text"/>
<i>Tél. mobile</i>	<input type="text"/>	<i>Adresse courriel</i>	<input type="text"/>

J'adhère à l'AEAL et verse ci-joint une cotisation par chèque bancaire de :

Membre adhérent (25 €)	Je souhaite un reçu fiscal	<input type="checkbox"/>	OUI	<input type="checkbox"/>	NON
Étudiant (8 €)	Par courriel	<input type="checkbox"/>	OUI	<input type="checkbox"/>	NON
Membre bienfaiteur (50 € et plus)					

Votre chèque est à libeller à l'ordre AMIS DES EGLISES ANCIENNES DU DEPARTEMENT DES LANDES et à renvoyer au 102 avenue Francis-Planté, accompagné de ce bon (+ enveloppe timbrée à votre nom et adresse si vous souhaitez recevoir un reçu fiscal par courrier).

Signature :

Information sur les Cotisations : En 2017, 66 % du montant de la cotisation de base (ou de dons/mécénat) peut faire l'objet d'un reçu fiscal donnant droit à réduction d'impôts.

ACTIVITÉS

- Sensibilisation aux problèmes de conservation du Patrimoine par :
 - des journées de visites commentées d'édifices,
 - la publication de brochures consacrées à des églises,
 - la publication de bulletins,
 - la publication d'une lettre électronique,
 - la réalisation de panneaux de présentation dans des églises.
- Aide à des communes pour la conservation de leur(s) église(s).

RESSOURCES

- Cotisations et dons.
- Subvention du Conseil Départemental des Landes, de communes, de particuliers ou d'entreprises.
- Vente de brochures.

Cette lettre peut être diffusée à vos Relations, vos Amis susceptibles d'être intéressés par la communication de l' A.E.A.L. Vous pouvez également nous indiquer leur adresse courriel et notre association leur enverra directement ses prochaines lettres.